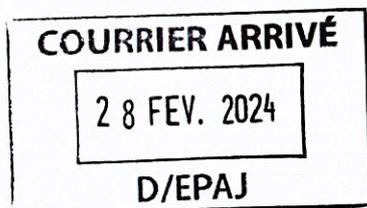




ville-vauclin.fr

Affaire suivie par :

Mélissa ABOUE-ZAMBO
DGS



Toute correspondance doit être adressée à :

Mairie du Vauclin
2 rue Collignon
97280 LE VAUCLIN
Tél. : 0596 74 40 40

DIRECTION GENERALE DES SERVICES



Vauclin,
Le 19/01/2024



Monsieur le Préfet
Préfecture de la Martinique
rue Victor Sévère
97200 FORT DE FRANCE

Réf : GC/DGS/MAZ/2024.000517

Objet : Projet d'aménagement de Baie des Mulets-Procédure de déclaration d'utilité publique

P.J : Dossier d'enquête

Monsieur le Préfet,

Le quartier Baie des Mulets constitue le plus grand quartier de la commune du Vauclin. Cependant, depuis de nombreuses années, il souffre de difficultés d'accès car la seule entrée se situe au niveau du quartier Ravine Plate par une voie étroite en béton, de faible dimension.

Afin de faire cesser les embouteillages à l'entrée de ce quartier et de permettre aux usagers d'y accéder en toute sécurité, la ville porte un projet de création d'une nouvelle voie d'accès.

La mise en œuvre de ce projet suppose le lancement d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Par la présente, je viens donc vous solliciter pour l'ouverture d'une enquête relevant du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et pour laquelle vous trouverez le dossier en pièce jointe.

Mes services et moi-même se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, je vous prie Monsieur le Préfet, de recevoir l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire  